

Cote du document: EB 2016/119/R.13/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 10
Date: 14 décembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Proposition d'affinement du cadre de mesure des résultats de FIDA10

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ashwani Muthoo
Directeur de la Division
engagement mondial, savoirs et stratégie
téléphone: +39 06 5459 2053
courriel: a.muthoo@ifad.org

Lisandro Martin
Chef de l'Unité de la programmation
et de l'efficacité opérationnelles
Département gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-neuvième session
Rome, 14-15 décembre 2016

Pour: Approbation

Table des matières

I.	Introduction	1
II.	Justification globale des modifications proposées	1
III.	Révision des indicateurs de niveau 1	2
IV.	Révision des indicateurs de niveau 2	4
V.	Révision des indicateurs de niveau 4	7
VI.	Révision des indicateurs de niveau 5	8
VII.	Autres modifications	8
Annexes		
I.	Cadre de mesure des résultats de FIDA10 révisé	10
II.	Définitions révisées et sources de données des indicateurs du CMR de FIDA10	16

Sigles et acronymes

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CMR	Cadre de mesure des résultats
ODD	Objectif de développement durable
RIDE	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UNSD	Division de statistique de l'ONU

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la proposition d'affinement du cadre de mesure des résultats de FIDA10, présentée ci-après.

Proposition d'affinement du cadre de mesure des résultats de FIDA10

I. Introduction

1. Le cadre de mesure des résultats (CMR) de FIDA10 faisait partie intégrante du Rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), adopté par le Conseil des gouverneurs en février 2015. À cette occasion, le Conseil des gouverneurs avait indiqué qu'il pourrait être nécessaire d'affiner le CMR au cours de la période couverte par FIDA10 (2016-2018).
2. En particulier, il est précisé dans la matrice des engagements de FIDA10 que la direction déciderait "... avec le Conseil d'administration toute mise à jour éventuelle du cadre de mesure des résultats, sur la base des résultats de FIDA9, des conclusions de l'examen à mi-parcours des questions relatives à l'égalité des sexes, d'autres conclusions issues d'évaluations, et du cadre des objectifs de développement durable approuvé".
3. Depuis l'adoption du cadre de mesure des résultats de FIDA10, la direction du FIDA a achevé l'examen à mi-parcours des questions relatives à l'égalité des sexes et a publié le rapport de synthèse des évaluations de l'impact pour la période de FIDA9. De plus, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les Objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015. C'est pourquoi, alors que la première année de la période triennale de FIDA10 touche à sa fin, il convient de présenter au Conseil d'administration une proposition d'affinement du CMR de FIDA10, pour examen.

II. Justification globale des modifications proposées

4. Les affinements qu'il est proposé d'apporter au CMR sont principalement liés à trois éléments. Premièrement, le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, approuvé par le Conseil d'administration en février 2016, n'était pas encore établi au moment de l'adoption du CMR. Idéalement, le CMR aurait dû être élaboré après l'adoption du Cadre stratégique, afin de reprendre précisément ses objectifs et ses priorités. L'adoption du nouveau Cadre stratégique a notamment pour conséquence une planification stratégique désormais structurée par "pilier" de résultats et non plus par groupe de résultats.
5. Deuxièmement, le rapport relatif à l'évaluation de l'impact pour FIDA9 a souligné que le FIDA devait réexaminer l'indicateur clé de niveau 2 du CMR de FIDA10 – "nombre de personnes libérées de la pauvreté" – et la cible correspondante de 80 millions de personnes. L'expérience acquise pendant la période de FIDA9 a montré que cet indicateur ne rendait pas compte correctement des nombreux avantages essentiels que les investissements du FIDA apportaient aux pauvres et, de ce fait, qu'il ne constituait pas une mesure satisfaisante des résultats obtenus par le FIDA.
6. Troisièmement, l'apport de plusieurs améliorations importantes à l'architecture générale de mesure des résultats du FIDA est toujours en cours, notamment l'introduction du futur cadre relatif à l'efficacité en matière de développement et la révision du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). À ce stade, il

serait donc prématuré de procéder à une révision complète des indicateurs, des valeurs de référence et des cibles du CMR de FIDA10, laquelle sera réalisée quand les systèmes et les processus sous-jacents de collecte et d'analyse de données seront entièrement établis et auront fait leurs preuves.

7. Cela dit, la direction propose que le CMR de FIDA10 soit affiné dans des domaines prioritaires essentiels, étant entendu qu'un remaniement plus profond du CMR pourrait être envisagé dans le contexte de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) en 2017. En conséquence, les modifications prioritaires qu'il est proposé d'apporter au CMR de FIDA10 sont les suivantes:
- a) Harmonisation des indicateurs de niveau 1 avec les indicateurs relatifs aux ODD pertinents, pour lesquels des données sont disponibles.
 - b) Remplacement de quatre indicateurs d'impact de niveau 2 (indicateurs 2.1.1 à 2.2.3)¹ par des indicateurs relatifs aux trois objectifs stratégiques et à l'objectif général définis dans le Cadre stratégique 2016-2025.
 - c) Ajustement des cibles de deux indicateurs de niveau 4 (indicateurs 4.3.2 et 4.3.3)² relatifs aux taux de décaissement de l'ensemble du portefeuille et des projets dans des situations de fragilité. Les cibles actuelles sont jugées trop ambitieuses, compte tenu de la durée moyenne du cycle des projets du FIDA et du volume croissant de nouveaux engagements de prêts et dons constaté ces dernières années.
 - d) Modification d'un indicateur de niveau 5 (indicateur 5.3.1)³, compte tenu de l'utilité limitée des cibles budgétaires fixées pour les groupes de résultats et compte tenu aussi de l'introduction des piliers de résultats au titre du Cadre stratégique 2016-2025 associée à la décision de mettre fin à la budgétisation annuelle en fonction des groupes, à compter de 2018.

III. Révision des indicateurs de niveau 1

8. Le CMR actuel de FIDA10 comprend cinq indicateurs visant à mesurer la pauvreté, la sécurité alimentaire et les effets de l'investissement agricole à l'échelle mondiale (tableau1). Il est proposé de les harmoniser avec les cinq indicateurs équivalents relatifs aux ODD (tableau 2).

Tableau 1

Indicateurs de niveau 1 actuels du CMR de FIDA10

1.1.1	Population vivant avec moins de 1,25 USD par jour
1.1.2	Prévalence de la sous-alimentation dans la population
1.1.3	Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale
1.2.1	Montant de l'aide publique au développement destinée à l'agriculture (en milliards d'USD)
1.2.2	Pays en développement dont la part des dépenses publiques allouée à l'agriculture est de 5% ou plus

9. Justification de la modification. Le niveau 1 du CMR de FIDA10 vise à suivre la réalisation de deux séries de résultats à laquelle le FIDA contribue: la réduction de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition, mesurée au regard du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD); et l'aide publique au développement (APD), l'investissement public et la productivité dans le secteur agricole. Quand le Conseil des gouverneurs a approuvé ces indicateurs en février 2015, il a été entendu qu'ils pourraient être remplacés par les Objectifs de développement durable (ODD), alors en cours d'élaboration.
10. Comme indiqué précédemment, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les ODD en septembre 2015. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de

¹ Personnes libérées de la pauvreté; Indice des biens des ménages; Niveau de malnutrition des enfants; et Durée de la période de soudure.

² Ratio de décaissement en pourcentage (ensemble du portefeuille); et ratio de décaissement en pourcentage (situations de fragilité).

³ Parts des allocations budgétaires affectées aux groupes 1 à 4.

l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable a élaboré le cadre mondial d'indicateurs associé à ces objectifs et, en mars 2016, la Commission de statistique de l'ONU est convenue à sa quarante-septième session que le cadre constituait un point de départ commode. Cette série d'indicateurs doit permettre de suivre les progrès accomplis à l'échelle mondiale pour atteindre les ODD.

11. Dans le Cadre stratégique 2016-2025, il est indiqué que les activités du FIDA contribueront considérablement à la réalisation de l'ODD 1 (pas de pauvreté) et de l'ODD 2 (faim "zéro"), ainsi que des ODD 5 (égalité des sexes), 8 (un travail décent et croissance économique), 10 (inégalités réduites), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 15 (vie terrestre). Il pourrait être justifié de multiplier les indicateurs de niveau 1 du CMR pour couvrir tous ces ODD mais, ce faisant, le nombre d'indicateurs à suivre augmenterait considérablement et risquerait de gommer l'accent placé sur les indicateurs revêtant une importance particulière au regard du mandat du FIDA, qui ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. C'est pourquoi il est proposé de remplacer les cinq indicateurs de niveau 1 actuels par cinq indicateurs relatifs aux ODD couvrant les mêmes domaines. La possibilité d'inclure davantage d'indicateurs relatifs aux ODD pourra être examinée dans le cadre de l'élaboration du CMR de FIDA¹¹.
12. Il est proposé de retenir l'indicateur 2.2.1 des ODD – "prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans" –, qui semble être l'indicateur le plus approprié pour mesurer la malnutrition. Il existe une corrélation entre retards de croissance élevés d'une part et conditions socioéconomiques faibles et modes d'alimentation inappropriés d'autre part, problèmes que les projets du FIDA peuvent effectivement contribuer à atténuer.
13. Avec l'actuel CMR, un seul indicateur est utilisé pour mesurer la prévalence de la sous-alimentation (indicateur 1.1.2); il est proposé de retenir deux des indicateurs des ODD – l'indicateur 2.1.1. "Prévalence de la sous-alimentation" et l'indicateur 2.1.2 "Prévalence de l'insécurité alimentaire" – afin de mesurer les progrès accomplis au regard de la cible 2.1 des ODD, à savoir éliminer la faim en sorte que chaque personne ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine et nutritive, compte tenu de l'importance que cette cible revêt dans le cadre du mandat du FIDA⁴.
14. Nouveaux indicateurs de niveau 1 proposés. Les cinq indicateurs relatifs aux ODD, qui sont présentés dans le tableau 2 ci-dessous, sont globalement cohérents avec les cinq indicateurs existants du CMR de FIDA¹⁰. Il est donc proposé que les indicateurs figurant dans le tableau 2 remplacent les indicateurs du tableau 1.

⁴ Aucun indicateur se rapportant à l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels ou à la diversité des apports alimentaires ne figure sur la liste officielle des indicateurs des ODD, même si cela aurait été utile pour le CMR. Le FIDA testera cependant, conformément à la Matrice d'engagement de FIDA¹⁰ (GC 38/L.4/Rev.1, annexe I) et comme indiqué dans le document: Intégration de l'agriculture sensible aux enjeux nutritionnels – Plan d'action 2016-2018 (EB 2015/116/INF.5), l'application, au niveau des projets, d'indicateurs relatifs à la nutrition dans le SYGRI dont dispose le Fonds.

Tableau 2
Nouveaux indicateurs de niveau 1 proposés

Indicateur	Source de données	Numéro et titre de l'indicateur des ODD
Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international	Division de statistique de l'ONU (UNSD) ⁵	1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour), par sexe, âge, situation d'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)
Prévalence de la sous-alimentation	UNSD	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation
Prévalence de l'insécurité alimentaire	UNSD	2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	UNSD	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à - 2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'Organisation mondiale de la Santé [OMS]) chez les enfants de moins de 5 ans
Total des apports publics alloués au secteur agricole	UNSD	2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole (en milliards d'USD constants de 2014)
Part des dépenses publiques affectée à l'agriculture	UNSD	2.a.1 Indice d'orientation agricole des dépenses publiques

IV. Révision des indicateurs de niveau 2

15. Actuellement, le CMR compte quatre indicateurs d'impact (voir le tableau 3). Cependant, comme mentionné plus haut, l'élaboration du CMR de FIDA10 a précédé l'établissement du Cadre stratégique 2016-2025. En conséquence, la proposition d'une nouvelle série d'indicateurs manifeste la volonté de mesurer directement les progrès accomplis par le FIDA pour atteindre les trois objectifs stratégiques définis dans le Cadre stratégique 2016-2025.

Tableau 3
Indicateurs d'impact de niveau 2 actuels du CMR de FIDA10

2.1.1	Personnes tirées de la pauvreté (en millions)
2.2.1	Indice des biens des ménages
2.2.2	Niveau de malnutrition des enfants (3 indicateurs secondaires – malnutrition aiguë, malnutrition chronique et insuffisance pondérale); ventilation entre filles et garçons
2.2.3	Durée de la période de soudure (en mois)

16. Justification de la modification. L'indicateur 2.1.1 – personnes tirées de la pauvreté – et la cible associée ont revêtu une importance particulière pendant la période de FIDA9. Cependant, comme expliqué dans le document relatif à l'Initiative d'évaluation de l'impact, présenté au Conseil d'administration en avril 2016⁶, l'élaboration d'informations à ce sujet a soulevé un certain nombre de questions conceptuelles. Premièrement, l'indicateur correspond à une mesure limitée et incomplète des résultats obtenus par le FIDA. L'accent placé strictement sur le seuil de pauvreté, notamment si une mesure monétaire ou une mesure fondée sur les actifs est employée, ne tient pas compte de l'importance des autres objectifs stratégiques du FIDA. Par exemple, une intervention qui permet d'améliorer la résilience d'un ménage en limitant son exposition aux risques et en l'empêchant de basculer dans la pauvreté est ignorée, puisque l'intervention ne libère pas le ménage de la pauvreté. Voilà pourquoi la mesure de la "libération de la pauvreté" ne permet pas de rendre compte des avantages essentiels considérables apportés aux populations pauvres, et constitue une mesure imparfaite des résultats obtenus par le FIDA.

⁵ <http://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

⁶ Synthèse des enseignements tirés de l'Initiative d'évaluation de l'impact pour FIDA9, EB 2016/117/R.8/Rev.1.

17. Deuxièmement, la réduction de la pauvreté est une mesure à valeurs discrètes, basée sur un seuil de pauvreté clairement défini mais quelque peu arbitraire, qui différencie les ménages selon qu'ils se situent au-dessus ou en dessous de ce seuil. Bien qu'un indicateur fondé sur un seuil de pauvreté puisse être utile pour comparer les pays et établir les tendances à long terme, donc faire l'objet d'un suivi dans tous les pays (voir niveau 1), il n'a guère de valeur s'agissant d'évaluer l'impact de projets. Par exemple, un indicateur de réduction de la pauvreté ne permet pas de rendre compte du doublement des revenus de ménages extrêmement pauvres, si cette augmentation n'est pas suffisante pour que les ménages se hissent au-dessus du seuil de pauvreté.
18. Les trois autres indicateurs – 2.2.1, 2.2.2 et 2.2.3 – sont également peu satisfaisants. Le premier problème posé par les trois indicateurs est qu'ils ne correspondent pas directement aux objectifs stratégiques du FIDA énoncés dans le Cadre stratégique 2016-2025. Certes, un indice des biens des ménages (2.2.1) constitue une mesure indirecte acceptable de la pauvreté qui passe par une mesure des capacités, mais il n'est pas toujours vrai qu'une série d'actifs soit modifiée pendant la durée d'un projet. Il est probable que les biens individuels, tels que les animaux d'élevage ou le principal matériel agricole, évoluent au cours de projets donnés, mais ces biens représentent un élément limité de l'indice. Même si un projet a un impact considérable, l'indice peut varier faiblement, ce qui conduit à sous-estimer l'impact du projet. La malnutrition chez les enfants, dont la meilleure mesure est fondée sur les données anthropométriques, pose des problèmes identiques car tous les projets ne ciblent pas nécessairement la nutrition en général ou la nutrition des enfants en particulier. De plus, la mesure de la malnutrition chez les enfants est complexe: il faut prendre les mesures physiques et les convertir en z-scores sur la base des données de l'OMS. Une évaluation des tentatives de mesure des données anthropométriques relatives aux enfants, qu'on peut trouver aujourd'hui dans le SYGRI, a fait apparaître des problèmes importants. Enfin, la durée de la période de soudure ne concerne que des lieux bien précis et ne s'applique pas à la plupart des pays, notamment les pays à revenu intermédiaire.
19. En fin de compte, les problèmes associés à ces indicateurs illustrent l'apprentissage du FIDA concernant la meilleure façon de mesurer la réussite des projets. L'un des enseignements essentiels est qu'il faut disposer d'indicateurs, à la fois globalement pertinents – ce qui indique qu'ils doivent correspondre aux objectifs stratégiques clés – et de vaste portée afin de pouvoir rendre compte des avantages apportés par une grande variété de projets.
20. Nouveaux indicateurs de niveau 2 proposés. Les quatre indicateurs proposés qui sont décrits dans le tableau 4 ci-dessous sont directement liés à l'objectif général et aux objectifs stratégiques du FIDA définis dans le Cadre stratégique 2016-2025.

Tableau 4
Nouveaux indicateurs de niveau 2 proposés

<i>Indicateur</i>	<i>Source de données</i>	<i>Définition</i>	<i>Cible</i>
Nombre de personnes concernées par la mobilité économique	Évaluations de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux dont la situation économique a évolué (10% ou plus), notamment du point de vue des revenus, de la consommation, de la richesse, de la diversité alimentaire ou de la nutrition	40 millions
Nombre de personnes dont la production s'est améliorée	Évaluations de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux enregistrant une augmentation importante (20% ou plus) de leur production agricole ou non agricole	43 millions
Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès au marché	Évaluations de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux enregistrant une augmentation de la valeur de la production vendue (20% ou plus) sur les marchés agricoles ou non agricoles	42 millions
Nombre de personnes dont la résilience est renforcée	Évaluations de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes dont la résilience est renforcée (20% ou plus)	22 millions

21. Outre qu'elles correspondent à l'objectif général et aux objectifs stratégiques du FIDA, ces mesures permettent de surmonter les problèmes mentionnés plus haut. Premièrement, elles sont globalement pertinentes au regard du portefeuille du FIDA, puisqu'elles sont en prise sur l'objectif général et les objectifs stratégiques du Fonds. Deuxièmement, elles sont de vaste portée afin de rendre compte des avantages apportés par une grande variété de projets. La mesure de la mobilité économique fait écho à la mesure du nombre de personnes libérées de la pauvreté mais ne présente pas les mêmes limites.
22. Cibles. Aux fins de la détermination des cibles, une évaluation systématique du portefeuille du FIDA a été réalisée pour définir les incidences potentielles globales au niveau du portefeuille. Concrètement, un examen de tous les projets approuvés par le Conseil d'administration entre 2010 et 2015 a été entrepris, pour déterminer les cibles associées aux indicateurs figurant dans le tableau 4, puisque ces projets suivent l'approche de promotion du développement rural adoptée par le FIDA et constituent donc le meilleur moyen d'estimer les cibles. Sur la base de cette analyse, durant la période couverte par FIDA10, on estime que 40 millions de personnes seront concernées par une mobilité économique majeure suite aux projets d'investissement financés par le FIDA, 43 millions de personnes verront leur production s'améliorer considérablement (OS1), 42 millions de personnes jouiront d'un accès nettement meilleur au marché (OS2) et 22 millions de personnes verront leur résilience s'améliorer (OS3).
23. Sources de données. Il sera rendu compte de l'impact institutionnel par l'intermédiaire de projections à l'échelle du portefeuille, comme cela a été fait pendant la période de FIDA9. Les principales différences avec FIDA9 tiendront à la qualité des évaluations de l'impact sous-jacentes et à la compréhension plus approfondie du portefeuille. Le FIDA s'efforcera de mettre davantage l'accent sur les évaluations de l'impact conçues ex ante et de faire en sorte qu'environ 15% des projets fassent l'objet d'une évaluation de l'impact. Il s'agit d'un objectif à long terme car il faudra du temps, à la fois pour sélectionner les projets destinés à faire l'objet d'une évaluation de l'impact et pour conduire les évaluations de l'impact sur le terrain. Pendant les trois années de la période couverte par FIDA10, neuf à 12 évaluations de l'impact ex post seront menées à bien, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, afin que l'on dispose de suffisamment

d'informations sur cette période de reconstitution. Les rapports relatifs à FIDA10 reposeront sur les résultats de ces évaluations et des évaluations de l'impact ex ante lancées pendant la période de FIDA9. Les projections fourniront des estimations de l'impact au niveau institutionnel concernant certains indicateurs clés. Étant donné que les évaluations de l'impact mettent l'accent sur les enseignements tirés de l'expérience, une synthèse des enseignements issus de la série d'analyses sera élaborée.

V. Révision des indicateurs de niveau 4

24. Les indicateurs de niveau 4 actuels du CMR (voir le tableau 5) comprennent notamment deux indicateurs relatifs aux taux de décaissement, qui sont présentés ci-dessous avec leurs cibles:

Tableau 5

Indicateurs de niveau 4 actuels du CMR relatifs aux taux de décaissement

4.3.2	Ratio de décaissement en pourcentage (ensemble du portefeuille)	Cible: 22%
4.3.3	Ratio de décaissement en pourcentage (situations de fragilité)	Cible: 20%

25. Un examen détaillé récent des tendances actuelles et des projections concernant les deux indicateurs du CMR de FIDA10 relatifs aux taux de décaissement (4.3.2 s'agissant de l'ensemble du portefeuille et 4.3.3 s'agissant des projets dans des contextes fragiles) révèle que les cibles fixées pour la période FIDA10 sont trop ambitieuses, surtout compte tenu de la hausse constante du volume des nouveaux engagements sous forme de prêts et dons au cours des dernières années, mais également d'autres facteurs de nature plus structurelle tels que la durée des projets du FIDA, qui sont exécutés sur une période moyenne de sept ou huit ans.
26. Étant donné qu'il s'agit de ratios du volume en USD des fonds décaissés pendant une année donnée sur le volume des fonds disponibles pour décaissement en début d'année plus les soldes non décaissés au titre des projets approuvés durant l'année, la performance tendra à s'améliorer lentement, voire à se dégrader, pendant les périodes où la valeur en USD des nouveaux engagements de prêts et dons augmente, ce qui a été, et est encore, le cas pour le FIDA. Les nouveaux engagements de prêts et dons ont fortement progressé pendant la période de FIDA8, par rapport à FIDA7, et ont continué à le faire plus modestement pendant la période de FIDA9 avec une envolée des nouveaux engagements en 2015, l'année finale de FIDA9. En outre, la direction entend mettre en œuvre pendant la période de FIDA10 un programme de prêts et dons plus ambitieux que pendant la période de FIDA9. Du fait de cette expansion du programme de prêts et dons (et de l'augmentation correspondante du volume en USD de fonds disponibles pour décaissement, par rapport aux décaissements effectifs à court et moyen terme), il est prévu que les deux ratios de décaissement augmentent faiblement pendant la période de FIDA10 par rapport aux valeurs actuelles présentées dans le dernier Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), à savoir, 13% s'agissant de l'ensemble du portefeuille et 12% s'agissant des projets dans des situations de fragilité⁷. Début 2017, une fois achevée l'étude précitée du FIDA sur les décaissements, une nouvelle définition du taux de décaissement sera proposée pour le CMR de FIDA11.
27. Nouvelles cibles proposées pour les indicateurs relatifs aux taux de décaissement. Sur la base de l'examen qui précède, des cibles plus réalistes mais

⁷ Il convient de noter que la méthode utilisée au FIDA pour calculer le taux de décaissement diffère de celle habituellement appliquée dans d'autres institutions financières internationales (IFI). Avec la méthode retenue au FIDA, les soldes non décaissés au titre des projets approuvés durant l'année considérée sont pris en compte (d'où une majoration de la valeur retenue dans le dénominateur de l'équation), ce qui, par défaut, conduit à un taux de décaissement beaucoup plus bas que celui des IFI qui n'appliquent pas cette méthode (par contre, si la méthode utilisée par la plupart des autres IFI était utilisée au FIDA, le taux de décaissement de celui-ci serait bien plus élevé). Ce facteur doit être pris en compte lorsque l'on compare le taux de décaissement du FIDA à celui d'autres IFI.

encore ambitieuses sont proposées pour les indicateurs relatifs aux taux de décaissement dans le tableau 6 ci-dessous:

Tableau 6

Nouvelles cibles proposées pour les indicateurs de niveau 4 du CMR relatifs aux taux de décaissement

4.3.2	Ratio de décaissement en pourcentage (ensemble du portefeuille)	Cible: 15%
4.3.3	Ratio de décaissement en pourcentage (situations de fragilité)	Cible: 14%

VI. Révision des indicateurs de niveau 5

28. L'un des autres changements proposés concerne les travaux en cours faisant suite à la décision de remplacer, dans le contexte de la planification stratégique et de la budgétisation du FIDA, les groupes de résultats par les piliers de résultats introduits dans le Cadre stratégique 2016-2025. L'adoption de piliers de résultats, à la place de groupes de résultats, a pour but d'améliorer encore l'efficacité des processus institutionnels de planification et de budgétisation. Cette amélioration, qui prendra effet à partir de 2018, permettra au FIDA de se concentrer davantage sur les résultats et les produits et d'établir un lien direct entre le budget et la mise en œuvre.
29. Lors de son adoption, le CMR de FIDA10 comprenait un indicateur spécifique de niveau 5 qui était lié à l'approche des groupes (indicateur 5.3.1, Parts des allocations budgétaires affectées aux groupes 1, 2, 3 et 4). Cependant, aucune cible n'était indiquée, car il était précisé qu'à la suite de l'examen et de l'amélioration de l'approche de budgétisation en fonction des groupes, qui auraient lieu en 2015, une cible serait proposée au Conseil d'administration pour cet indicateur.
30. Sur la base des travaux en cours concernant le passage des groupes aux piliers, l'expérience a montré qu'il n'était guère utile de fixer à l'avance les pourcentages cibles du budget administratif annuel du FIDA alloués à chaque groupe. En effet, la nouvelle approche des piliers de résultats part du principe que c'est un processus de planification axé sur les résultats et en prise sur les priorités stratégiques du FIDA qui doit régir le budget, et non pas les allocations budgétaires qui doivent influencer sur le processus de planification. En conséquence, il est proposé de ne pas fixer de nouvelles cibles pour cet indicateur mais, en revanche, d'en assurer le suivi.
31. À compter de 2018, une fois que le processus institutionnel de planification et de budgétisation aura été aligné sur la nouvelle structure des piliers et que l'approche des groupes aura été abandonnée, l'indicateur ne sera plus d'aucune utilité. Il est bien entendu que l'introduction d'un nouvel indicateur relatif aux piliers de résultats pourra être examinée dans le contexte de l'élaboration du CMR de FIDA11 en 2017.

VII. Autres modifications

32. Toute autre modification du CMR du FIDA demande une réflexion plus approfondie et une consultation des organes directeurs du FIDA. La direction est consciente que certains indicateurs et cibles du CMR de FIDA10 mériteraient d'être réexaminés. Par exemple, les débats se poursuivent sur la nécessité d'introduire des indicateurs et des méthodes d'évaluation plus robustes s'agissant des activités hors prêts (gestion des savoirs, concertation sur les politiques, renforcement des partenariats et coopération Sud-Sud et triangulaire) dans le cadre des programmes de pays, ainsi que des indicateurs relatifs à la nutrition, tant au niveau des projets que des pays.
33. Quoi qu'il en soit, avant de proposer un remaniement profond du CMR de FIDA10, en particulier à mi-course d'une période de reconstitution, il faut disposer des résultats d'une évaluation plus complète de la mise en œuvre du CMR, ainsi que

d'informations sur les bonnes pratiques récemment apparues dans d'autres banques multilatérales de développement.

34. Il est donc proposé que la poursuite de la modification du CMR soit repoussée à 2017, dans le contexte des débats relatifs à FIDA11. Ces débats seront éclairés par un examen des meilleures pratiques associées aux structures des CMR dans d'autres institutions financières internationales et porteront notamment sur les points suivants: possibilité de mieux rendre compte des ODD à la réalisation desquels le FIDA contribue, production de davantage d'informations sur la problématique hommes-femmes, prise en compte du SYGRI après sa réforme et alignement parfait sur le Cadre stratégique 2016-2025.

Cadre de mesure des résultats de FIDA10 révisé

Niveau 1 du CMR – Effets sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles à l'échelle mondiale

Tableau 1

Niveau 1: Effets sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles à l'échelle mondiale

<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence (année)^b</i>	<i>Résultats (année)</i>
1.1 Effets sur la pauvreté et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale			
1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 USD par jour)	UNSD ^a	[à déterminer]	-
1.1.2 Prévalence de la sous-alimentation dans la population	UNSD ^a	[à déterminer]	-
1.1.3 Prévalence de l'insécurité alimentaire	UNSD ^a	[à déterminer]	-
1.1.4 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	UNSD ^a	[à déterminer]	-
1.2 Effets sur les investissements agricoles à l'échelle mondiale			
1.2.1 Total des apports publics alloués au secteur agricole (en milliards d'USD)	UNSD ^a	[à déterminer]	-
1.2.2 Part des dépenses publiques affectée à l'agriculture	UNSD ^a	[à déterminer]	-

^a <http://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>

^b Pour chaque indicateur, les années de référence et les données correspondantes doivent encore être décidées par la Commission de statistique de l'ONU. Une fois divulguées, ces données seront intégrées dans le document révisé.

Niveau 2 du CMR – Effets et impact des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays

Tableau 2

Niveau 2: Effets et impact des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays

<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence 2011-2013</i>	<i>Cible FIDA10 2018</i>	<i>Cible FIDA9 2015</i>
2.1 Indicateurs d'impact				
2.1.1 Nombre de personnes concernées par la mobilité économique	Évaluations de l'impact du FIDA	n.d.	40	n.d.
2.1.2 Nombre de personnes dont la production s'est améliorée	Évaluations de l'impact du FIDA	n.d.	43	n.d.
2.1.3 Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès au marché	Évaluations de l'impact du FIDA	n.d.	42	n.d.
2.1.4 Nombre de personnes dont la résilience est renforcée	Évaluations de l'impact du FIDA	n.d.	22	n.d.
2.2 Indicateurs d'effet (pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux) à l'achèvement				
2.2.1 Efficacité ^a	RAP	88	90	90
	IOE	75	Suivi	
2.2.2 Efficience ^a	RAP	76	80	75
	IOE	57	Suivi	
2.2.3 Impact sur la pauvreté rurale ^a	RAP	88	90	90
	IOE	86	Suivi	
2.2.4 Égalité entre les sexes	RAP	93	90	90
	IOE	80	Suivi	
2.2.5 Durabilité des avantages ^a	RAP	81	85	75
	IOE	65	Suivi	
2.2.6 Innovation et reproduction à plus grande échelle	RAP	91	90	90
	IOE	79	Suivi	
2.2.7 Environnement et gestion des ressources naturelles	RAP	86	90	90
	IOE	73	Suivi	
2.2.8 Appui à l'adaptation des petits paysans au changement climatique	RAP	n.d.	50	n.d.
2.2.9 Performance des pouvoirs publics	RAP	78	80	80
	IOE	66	Suivi	

Note: SYGRI – Système de gestion des résultats et de l'impact; RAP – rapport d'achèvement de projet; IOE – Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; n.d. – non disponible.

^a Des résultats ventilés par États présentant des situations de fragilité seront présentés dans le RIDE.

Tableau 3
Niveau 3: Produits des projets appuyés par le FIDA, en matière de développement au niveau des pays

<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence 2013</i>	<i>Fourchette prévisionnelle FIDA10 2018</i>	<i>Cible FIDA9 2015</i>
3.1 Portée globale				
3.1.1 Nombre de personnes bénéficiant de services fournis par des projets soutenus par le FIDA (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	98,6 (52/48)	110 - 130	90
3.2 Gestion des ressources naturelles				
3.2.1 Superficie bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en millions d'ha)	SYGRI	4,1	3,3 - 5,0	Suivi
3.2.2 Superficie bénéficiant de systèmes d'irrigation (en ha)	SYGRI	277 000	240 000 – 350 000	Suivi
3.3 Techniques agricoles				
3.3.1 Nombre de personnes formées aux pratiques/techniques de production végétale et animale (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	6,4 (53/47)	5,5 - 7,7	Suivi
3.4 Services de finance rurale				
3.4.1 Nombre d'épargnants volontaires (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	19,1 (28/72)	14 - 21	Suivi
3.4.2 Nombre d'emprunteurs actifs (en millions de personnes; ratio hommes/ femmes)	SYGRI	6,2 (40/60)	5,0 - 7,5	Suivi
3.5 Commercialisation				
3.5.1 Routes construites ou remises en état (en km)	SYGRI	20 120	18 000 - 24 000	Suivi
3.5.2 Installations de transformation construites ou remises en état (nouveau)	SYGRI	9 391	7 500 - 11 300	Suivi
3.5.3 Installations de commercialisation construites ou remises en état (nouveau)	SYGRI	3 252	3 000 - 5 000	Suivi
3.6 Microentreprises				
3.6.1 Entreprises accédant à des services de promotion de l'activité	SYGRI	88 000	80 000 - 120 000	Suivi
3.7 Politiques et institutions				
3.7.1 Nombre de personnes formées à la gestion communautaire (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	1,8 (24:76)	1,6 - 2,3	Suivi
3.8 Adaptation au changement climatique				
3.8.1 Nombre de membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour faire face aux effets du changement climatique (en millions de personnes) (nouveau)	SYGRI	2,3	8 - 15	Suivi

Niveau 4 du CMR – Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA

Tableau 4

Niveau 4: Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA

Indicateurs	Source	Valeur de référence 2014	Cible FIDA10 2018	Cible FIDA9 2015
4.1 Pourcentage de programmes de pays notés 4 ou plus en cours d'exécution s'agissant des aspects suivants:				
4.1.1 Contribution à l'augmentation des revenus, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'autonomisation des ruraux pauvres des deux sexes	Enquêtes clients	89 (2013-2014)	90	90
4.1.2 Respect des principes d'efficacité de l'aide au développement	Enquêtes clients	89 (2013-2014)	100	100
4.1.3 Participation à la concertation nationale sur les politiques	Enquêtes clients	81 (2013-2014)	85	70
4.1.4 Renforcement des partenariats	Enquêtes clients	92 (2013-2014)	90	90
4.2 Pourcentage de projets notés 4 ou plus au point de départ				
4.2.1 Évaluation globale de la qualité de la conception	AQ	91	90	85
4.2.2 Évaluation globale de la qualité de la conception (États présentant des situations de fragilité uniquement)	AQ	83	85	80
4.2.3 Problématique hommes-femmes ^a	AQ	81	90	90
4.2.4 Suivi-évaluation	AQ	88	90	80
4.2.5 Reproduction à plus grande échelle	AQ	83	85	80
4.2.6 Environnement et changement climatique (nouveau)	QA	n.d.	80	n.d.
4.2.7 Pour les projets financés par des prêts, une analyse économique vérifiable a été publiée ^b (nouveau)	AQ	n.d.	100	n.d.
4.3 Gestion du portefeuille				
4.3.1 Délai entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement (en mois)	GRIPS	17	14	14
4.3.2 Ratio de décaissement en pourcentage (ensemble du portefeuille)	Flexcube	15,8	15	17
4.3.3 Ratio de décaissement en pourcentage (situations de fragilité) ^c	Flexcube	15,3	14	18
4.3.4 Prise en compte de la parité hommes-femmes dans l'exécution	REAP/ GRIPS	89	90	90
4.3.5 Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux avec un taux de décaissement acceptable (par rapport au plan de travail et budget annuel approuvé) (nouveau)	REAP	55	65	n.d.
4.3.6 Pourcentage de dons pour lesquels le déroulement de la mise en œuvre est jugé dans l'ensemble plutôt satisfaisant (nouveau)	RSD	n.d.	80	n.d.
4.4 Cofinancement				
4.4.1 Ratio de cofinancement (ensemble du portefeuille) ^d	GRIPS	1,27 (2011- 2014)	1,20	1,6

Note: AQ – assurance qualité; GRIPS - Système de projets d'investissement et de dons; REAP – rapport sur l'état d'avancement du projet; RSD – rapport de situation sur les dons.

^a Durant la période couverte par FIDA10, on continuera à isoler les résultats des projets qui visent à faire évoluer les rapports entre les sexes et des projets qui visent à intégrer la problématique hommes-femmes, dans le Rapport annuel sur la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes présenté chaque année dans le cadre du RIDE.

^b La cible fixée correspond à une définition large de l'analyse économique. Une analyse économique est exigée pour tous les projets du FIDA; néanmoins, des méthodes autres que l'analyse coûts-avantages seront vraisemblablement utilisées dans 10% des cas environ, étant donné que l'analyse économique ne permet pas d'apprécier certains avantages (ayant trait, par exemple, à l'environnement, au renforcement des capacités ou à l'autonomisation).

^c Ces chiffres correspondent aux décaissements effectués dans les pays figurant sur la liste des États présentant des situations de fragilité, établie par le FIDA, qui fusionne la liste harmonisée des banques multilatérales de développement et la liste dressée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

^d Le RIDE présentera une ventilation des résultats par source de cofinancement et type de pays.

Niveau 5 du CMR – Efficacité et efficience institutionnelles du FIDA

Tableau 5

Niveau 5: Efficacité et efficience institutionnelles du FIDA

<i>Indicateurs</i>	<i>Source</i>	<i>Valeur de référence 2014 ou autre année</i>	<i>Cible FIDA10 2018</i>	<i>Cible FIDA9 2015</i>
5.1 Amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources				
5.1.1 Pourcentage de contributions annoncées par rapport au niveau cible de FIDA10	Bases de données institutionnelles	95	100	100
5.2 Amélioration de la gestion des ressources humaines				
5.2.1 Indice d'engagement du personnel: pourcentage du personnel effectivement engagé dans la réalisation des objectifs du FIDA	Enquête générale auprès du personnel	76	75	75
5.2.2 Pourcentage du personnel provenant d'États membres des Listes B et C	Bases de données institutionnelles	40	Suivi	Suivi
5.2.3 Pourcentage de femmes à des postes P-5 et au-dessus	Bases de données institutionnelles	29	35	35
5.2.4 Délai de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	Bases de données institutionnelles	109	100	100
5.3 Amélioration de l'efficience administrative				
5.3.1 Part des allocations budgétaires affectée au:				
Groupe 1:		n.d.	Suivi	65
Groupe 2:	Bases de données institutionnelles	n.d.	Suivi	9
Groupe 3:	Bases de données institutionnelles	n.d.	Suivi	20
Groupe 4:	Bases de données institutionnelles	n.d.	Suivi	6
5.3.2 Pourcentage de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays	Bases de données institutionnelles	42,7	45	45
5.3.3 Montant en USD engagé au titre des prêts et dons pour chaque USD de dépenses administratives	Bases de données institutionnelles	7,9 (2011-2013)	8,2	8
5.3.4 Montant en USD des engagements au titre des prêts et dons ainsi que des cofinancements de projets pour chaque USD de dépenses administratives (nouveau)	Bases de données institutionnelles	14,9 (2011-2013)	15,2	n.d.
5.3.5 Montant en USD des décaissements pour chaque USD de dépenses administratives	Bases de données institutionnelles	5,1 (2011-2013)	5,5	5,3

Définitions révisées et sources de données des indicateurs du CMR de FIDA10

Niveau 1 du CMR: Effets sur la pauvreté, la sécurité alimentaire et les investissements agricoles à l'échelle mondiale

Code	Libellé de l'indicateur	Source des données	Définition
1.1	Effets sur la pauvreté et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale		
1.1.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international	Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique	Indicateur 1.1.1 des ODD. L'indicateur correspond au pourcentage de la population vivant avec moins de 1,90 USD par jour en parité de pouvoir d'achat 2011. Le "seuil de pauvreté fixé au niveau international" est actuellement égal à 1,90 USD par jour en parité de pouvoir d'achat 2011.
1.1.2	Prévalence de la sous-alimentation	Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique	Indicateur 2.1.1 des ODD. L'indicateur correspond à la proportion de la population dont la consommation alimentaire habituelle est insuffisante pour fournir l'énergie d'origine alimentaire dont une personne a besoin pour mener une vie normale active et saine. L'indicateur est exprimé en pourcentage.
1.1.3	Prévalence de l'insécurité alimentaire	Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique	Indicateur 2.1.2 des ODD. L'indicateur mesure le pourcentage d'individus qui, au sein de la population, ont souffert, durant la période de référence, d'une insécurité alimentaire modérée ou grave. La gravité de l'insécurité alimentaire, définie comme un trait latent, est évaluée par la FAO sur la base de l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience.
1.1.4	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique	Indicateur 2.2.1 des ODD: Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à - 2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans.
1.2	Effets sur les investissements agricoles à l'échelle mondiale		
1.2.1	Total des apports publics alloués au secteur agricole	Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales, Division de la statistique	Indicateur 2.a.2 des ODD. L'indicateur correspond au total des apports publics (aide publique au développement [APD] plus autres apports publics) alloués au secteur agricole, ou au montant brut total des décaissements de l'APD et des autres apports publics provenant de tous les donateurs, alloué au secteur agricole (en milliards d'USD constants de 2014).
1.2.2	Part des dépenses publiques affectée à l'agriculture	Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique	Indicateur 2.a.1 des ODD. L'indicateur correspond à la part des dépenses publiques affectée à l'agriculture, divisée par la part de l'agriculture dans le PIB, l'agriculture étant entendue comme englobant l'agriculture au sens strict, la foresterie, la pêche et la chasse. La mesure est un indice indépendant de la monnaie employée pour les calculs, qui est égal au ratio de ces deux parts.

Niveau 2 du CMR: Effets et impact des projets appuyés par le FIDA sur le développement au niveau des pays

Code	Libellé de l'indicateur	Source des données	Définition
2.1	Indicateurs d'impact		
2.1.1	Nombre de personnes concernées par la mobilité économique	Évaluations de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux dont la situation économique a évolué (10% ou plus), notamment du point de vue des revenus, de la consommation, de la richesse, de la diversité alimentaire ou de la nutrition. Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2018.
2.1.2	Nombre de personnes dont la production s'est améliorée	Évaluations de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux enregistrant une augmentation importante (20% ou plus) de leur production agricole ou non agricole. Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2018.
2.1.3	Nombre de personnes jouissant d'un meilleur accès au marché	Évaluations de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux enregistrant une augmentation de la valeur de la production vendue (20% ou plus) sur les marchés agricoles. Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2018.
2.1.4	Nombre de personnes dont la résilience est renforcée	Évaluations de l'impact du FIDA	Projection, fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de personnes dont la résilience est renforcée (20% ou plus). Des données relatives à cet indicateur seront communiquées en 2018.
2.2	Indicateurs d'effet (pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux) à l'achèvement		
2.2.1	Efficacité	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Mesure dans laquelle les effets attendus et les objectifs de l'intervention de développement ont été atteints ou devraient l'être, compte tenu de leur importance relative. Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les rapports d'achèvement de projet (RAP) et par IOE dans le cadre des validations de rapport d'achèvement de projet (VRAP). Si possible, les résultats réels des projets sont comparés à ceux qui étaient envisagés au stade de la préévaluation et dans le cadre logique.</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE dans le cadre des VRAP. Le compte rendu se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>

Code	Libellé de l'indicateur	Source des données	Définition
2.2.2	Efficienc	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Mesure dans laquelle la conversion des ressources/apports (fonds, compétences spécialisées, temps de travail, etc.) en résultats est économique et régulière. Pour les produits clés, le rapport coût/avantages fournit une indication supplémentaire permettant de mesurer l'efficacité de l'utilisation des ressources. Si possible, les coûts sont comparés avec ceux d'autres projets de développement concernant le même domaine ou la même région. Dans certains cas, notamment les projets d'infrastructure ou les interventions axées sur la productivité, une analyse de rentabilité économique est effectuée. Si la rentabilité économique ne peut pas être estimée, l'efficacité du projet est évaluée à l'aide d'indicateurs de substitution ou de référence.</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE dans le cadre des VRAP. Le compte rendu se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
2.2.3	Impact sur la pauvreté rurale	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Évolution constatée ou attendue (négative ou positive, directe ou indirecte, intentionnelle ou fortuite) des conditions de vie des populations rurales, résultant des interventions de développement. Il s'agit d'un indicateur composite qui couvre cinq domaines sur lesquels les projets du FIDA peuvent avoir une incidence: le revenu et les actifs des ménages, le capital humain et social et l'autonomisation, la sécurité alimentaire et la productivité agricole, les ressources naturelles et l'environnement, les institutions et les politiques publiques.</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE dans le cadre des VRAP. Le compte rendu est annuel et se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
2.2.4	Égalité entre les sexes	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Pertinence de la conception des projets s'agissant de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, intégration des considérations d'égalité des sexes dans les modalités d'exécution (y compris les systèmes de suivi-évaluation [S&E]), et changements favorisés par le projet à l'échelle des ménages (charge de travail, état nutritionnel, influence des femmes sur la prise de décisions, répartition équitable des tâches).</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE dans le cadre des VRAP. Le compte rendu se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
2.2.5	Durabilité des avantages	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Probabilité de pérennisation des avantages nets résultant d'une intervention de développement au-delà de la phase de financement extérieur. Il s'agit également d'évaluer la probabilité que les résultats obtenus ou escomptés persistent, en dépit des risques, une fois le projet achevé.</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE dans le cadre des VRAP. Le compte rendu se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>

Code	Libellé de l'indicateur	Source des données	Définition
2.2.6	Innovation et reproduction à plus grande échelle	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Mesure dans laquelle les actions de développement du FIDA: i) ont permis d'introduire des approches novatrices en matière de réduction de la pauvreté rurale (notamment stratégies d'engagement, approches du développement, solutions techniques et aspects relatifs à la gestion); ii) ont été (ou seront vraisemblablement) reproduites à plus grande échelle par les pouvoirs publics, les donateurs, le secteur privé, d'autres organisations et les communautés bénéficiaires elles-mêmes; et iii) ont suscité une modification des politiques favorables aux pauvres, que ce soit au travers des savoirs générés ou en donnant aux institutions rurales les moyens de participer à la concertation sur les politiques publiques.</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE dans le cadre des VRAP. Le compte rendu se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
2.2.7	Environnement et gestion des ressources naturelles	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Mesure dans laquelle un projet contribue à la remise en état ou à la protection des ressources naturelles et des services écosystémiques.</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE dans le cadre des VRAP. Le compte rendu se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
2.2.8	Appui à l'adaptation des petits paysans au changement climatique	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Mesure dans laquelle un projet contribue à réduire les répercussions négatives du changement climatique grâce à des actions spécifiques d'adaptation ou de réduction des risques.</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE à l'occasion des VRAP. Le compte rendu se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
2.2.9	Performance des pouvoirs publics	RAP, et VRAP d'IOE	<p>Contributions apportées par les partenaires à la conception, à l'exécution, au suivi et à la communication des résultats, à la supervision et à l'appui à l'exécution, ainsi qu'à l'évaluation. Il convient d'évaluer séparément la performance de chaque partenaire compte tenu du rôle et des responsabilités qu'il est censé assumer durant le cycle du projet.</p> <p>Cet indicateur est calculé à partir des notes attribuées par le FIDA dans les RAP et par IOE dans le cadre des VRAP. Le compte rendu se fonde sur la note moyenne des projets achevés pendant une période de trois ans. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>

Niveau 3 du CMR: Produits des projets appuyés par le FIDA, en matière de développement au niveau des pays

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
3.1	Portée globale		
3.1.1	Nombre de personnes bénéficiant de services fournis par des projets soutenus par le FIDA (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	<p>Cet indicateur rend compte du nombre total de personnes (ventilées par sexe) qui bénéficient de services dans le cadre de tous les projets en cours (ou actifs) au cours d'une année donnée, c'est-à-dire qu'il prend en considération les projets à différents stades d'exécution: récemment approuvés, vers mi-parcours, ou en voie d'achèvement.</p> <p>Il n'englobe pas les bénéficiaires indirects en tant que tels, mais couvre tous les membres d'un ménage lorsque l'un de ses membres au moins a participé à une activité du FIDA. La mesure se fonde sur le total relatif à tous les financements de projets, qui est extrapolé pour intégrer les projets n'ayant pas soumis de rapport SYGRI.</p> <p>D'autres indicateurs, présentés ci-dessous, rendent compte individuellement des membres de ménages bénéficiant de services de projets appuyés par le FIDA. Dans certains cas, un bénéficiaire peut être compté plusieurs fois, par exemple s'il a reçu une formation aux techniques culturelles et a aussi contracté un emprunt. Le personnel des projets du FIDA est conscient des risques de double comptage et il ajuste en conséquence les estimations relatives à l'indicateur 3.1.1. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
3.2	Gestion des ressources naturelles		
3.2.1	Superficie bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en millions d'ha)	SYGRI	<p>Superficie bénéficiant des pratiques de gestion plus durables et plus résilientes promues par le projet (s'agissant par exemple des aspects suivants: ressources naturelles, diversité des cultures, sols et érosion, élevage, agroforesterie, eau, diversification, assurance contre les intempéries).</p> <p>Les résultats pris en compte dans l'indicateur se réfèrent aux réalisations cumulées sur la durée d'exécution du projet, pour tous les projets qui étaient en cours pendant l'année civile considérée. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
3.2.2	Superficie bénéficiant de systèmes d'irrigation (en ha)	SYGRI	<p>Superficie bénéficiant de systèmes d'irrigation entièrement remis en état ou construits dans le cadre du projet.</p> <p>Les résultats pris en compte dans l'indicateur se réfèrent aux réalisations cumulées sur la durée d'exécution du projet, pour tous les projets qui étaient en cours pendant l'année civile considérée. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
3.3	Techniques agricoles		
3.3.1	Nombre de personnes formées aux pratiques/techniques de production végétale, animale et halieutique (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	<p>Nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation aux pratiques et techniques de production végétale (par exemple, pratiques agricoles, semis, fertilisation), de production animale (par exemple, traite, abattage, nutrition animale, prévention des maladies) et de production halieutique (par exemple, techniques de capture, gestion de sanctuaires aquatiques).</p> <p>Les résultats pris en compte dans l'indicateur se réfèrent aux réalisations cumulées sur la durée d'exécution du projet, pour tous les projets qui étaient en cours pendant l'année civile considérée. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
3.4	Services de finance rurale		
3.4.1	Nombre d'épargnants volontaires (en millions de personnes;	SYGRI	Nombre total d'hommes et de femmes dont l'épargne est volontairement placée dans un établissement financier appuyé par le FIDA à une date donnée (par exemple au 31 décembre).
3.4.2	Nombre d'emprunteurs actifs (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	Nombre total d'hommes et de femmes ayant un emprunt en cours dans un établissement financier appuyé par le FIDA à une date donnée de l'année considérée (par exemple au 31 décembre).
3.5	Commercialisation		
3.5.1	Routes construites ou remises en état (en km)	SYGRI	<p>Nombre total de kilomètres (km) de routes de tous types qui ont été entièrement construites ou ont été remises en état (modernisées) dans le cadre du projet.</p> <p>Les résultats pris en compte dans l'indicateur se réfèrent aux réalisations cumulées sur la durée d'exécution du projet, pour tous les projets qui étaient en cours pendant l'année civile considérée. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
3.5.2	Installations de transformation construites ou remises en état	SYGRI	<p>Nombre d'installations de transformation (par exemple, broyage, décorticage, égrenage ou extraction) qui ont été entièrement construites ou ont été remises en état dans le cadre du projet.</p> <p>Les résultats pris en compte dans l'indicateur se réfèrent aux réalisations cumulées sur la durée d'exécution du projet, pour tous les projets qui étaient en cours pendant l'année civile considérée. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
3.5.3	Installations de commercialisation construites ou remises en état	SYGRI	<p>Nombre d'installations de commercialisation (par exemple, marchés, ombrières, dispositifs d'assainissement) qui ont été entièrement construites ou ont été remises en état dans le cadre du projet.</p> <p>Les résultats pris en compte dans l'indicateur se réfèrent aux réalisations cumulées sur la durée d'exécution du projet, pour tous les projets qui étaient en cours pendant l'année civile considérée. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
3.6	Microentreprises		
3.6.1	Entreprises accédant à des services non financiers appuyés par le projet	SYGRI	<p>Nombre d'entreprises qui ont accédé à des services non financiers (par exemple, élaboration de plans de développement, conseil technique, gestion de la chaîne d'approvisionnement) appuyés par le projet.</p> <p>Les résultats pris en compte dans l'indicateur se réfèrent aux réalisations cumulées sur la durée d'exécution du projet, pour tous les projets qui étaient en cours pendant l'année civile considérée. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
3.7	Politiques et institutions		
3.7.1	Nombre de personnes formées à la gestion communautaire (en millions de personnes; ratio hommes/femmes)	SYGRI	<p>Nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation sur des sujets liés aux processus de décision et de gestion à l'échelle des communautés (par exemple, méthodes participatives, suivi-évaluation, gestion financière et comptabilité).</p> <p>Les résultats pris en compte dans l'indicateur se réfèrent aux réalisations cumulées sur la durée d'exécution du projet, pour tous les projets qui étaient en cours pendant l'année civile considérée. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.</p>
3.8	Adaptation au changement climatique		
3.8.1	Nombre de membres de ménages de paysans pauvres soutenus pour faire face aux effets du changement climatique	SYGRI	<p>Nombre d'hommes et de femmes qui bénéficient de mesures d'adaptation au changement climatique au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) du FIDA. Ces chiffres sont obtenus en additionnant chaque année les données provenant des cadres de résultats des projets appuyés par l'ASAP.</p>

Niveau 4 du CMR: Efficacité opérationnelle des programmes de pays et des projets appuyés par le FIDA

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
4.1	Pourcentage de programmes de pays jugés plutôt satisfaisants ou mieux en cours d'exécution s'agissant des aspects suivants:		
4.1.1	Contribution à l'augmentation des revenus, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'autonomisation des ruraux pauvres des deux sexes	Enquêtes clients	Note attribuée par les clients (pouvoirs publics, partenaires et société civile) aux programmes de pays du FIDA, du point de vue de l'impact obtenu sur les revenus, la sécurité alimentaire et l'autonomisation des ruraux pauvres (femmes et hommes). Le résultat est calculé pour une période de deux ans, sur la base des résultats de deux enquêtes clients annuelles. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.1.2	Respect des principes d'efficacité de l'aide au développement	Enquêtes clients	Note attribuée par les clients (pouvoirs publics, partenaires et société civile) aux programmes de pays du FIDA, du point de vue du respect des cinq principes interdépendants de l'efficacité en matière de développement (appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats, responsabilisation mutuelle). Le résultat est calculé pour une période de deux ans, sur la base des résultats de deux enquêtes clients annuelles. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.1.3	Participation à la concertation nationale sur les politiques	Enquêtes clients	Note attribuée par les clients (pouvoirs publics, partenaires et société civile) aux programmes de pays du FIDA, du point de vue de leur contribution à la concertation nationale sur les politiques et de l'appui qu'ils apportent afin que la société civile soit en mesure d'y participer. Le résultat est calculé pour une période de deux ans, sur la base des résultats de deux enquêtes clients annuelles. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.1.4	Renforcement des partenariats	Enquêtes clients	Note attribuée par les clients (pouvoirs publics, partenaires et société civile) aux programmes de pays du FIDA, du point de vue de l'efficacité avec laquelle ils concourent au développement de partenariats avec les principaux acteurs nationaux et internationaux qui interviennent dans le pays. Le résultat est calculé pour une période de deux ans, sur la base des résultats de deux enquêtes clients annuelles. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
4.2	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux au point de départ		
4.2.1	Évaluation globale de la qualité de la conception	AQ	Note récapitulative évaluant plusieurs aspects, notamment l'adaptation au contexte national, les capacités institutionnelles, la préparation de la mise en œuvre, la probabilité de réalisation des objectifs de développement et la prise en compte des recommandations visant à améliorer la qualité. Les notes portent sur une période moyenne de 24 mois. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.2.2	Évaluation globale de la qualité de la conception (États présentant des situations de fragilité uniquement)	AQ	Même définition que l'indicateur 4.2.1, mais en ce qui concerne les pays figurant sur la liste des États présentant des situations de fragilité établie par le FIDA, qui fusionne la liste harmonisée des banques multilatérales de développement et la liste dressée par l'OCDE. Les notes portent sur une période moyenne de 24 mois. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.2.3	Problématique hommes-femmes	AQ	Note récapitulative rendant compte de plusieurs aspects de l'intégration de la problématique hommes-femmes aux activités du projet, notamment les suivants: analyse de la thématique du projet sous l'angle de cette problématique, description des résultats attendus du projet dans ce domaine (autonomie économique, prise de décisions et répartition des tâches), et description détaillée des principaux éléments de la stratégie relative à la problématique hommes-femmes et de ses modalités d'exécution. Les notes portent sur une période moyenne de 24 mois. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.2.4	Suivi-évaluation (S&E)	AQ	Note récapitulative rendant compte de plusieurs dimensions du S&E, notamment les dispositions relatives à la ventilation des données par sexe et par tranche d'âge dans les études de référence et les enquêtes à mi-parcours et à l'achèvement, la réalisation d'évaluations de l'impact en fonction d'un seuil de pauvreté de référence, et les modalités de suivi de la portée de l'intervention et d'autres objectifs essentiels tout au long du projet. Les notes portent sur une période moyenne de 24 mois. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.2.5	Reproduction à plus grande échelle	AQ	Note récapitulative rendant compte de plusieurs dimensions de la reproduction à plus grande échelle, notamment la détermination des modèles et interventions spécifiques à transposer, la présentation d'éléments attestant qu'ils sont efficaces et efficaces, et la description des modalités de reproduction à plus grande échelle. Cet indicateur rend compte également de la mesure dans laquelle la conception prévoit les dimensions opérationnelles à atteindre ainsi que les principaux mécanismes et facteurs favorisant la reproductibilité à plus grande échelle et la viabilité à long terme au-delà de la durée du projet. La reproduction à plus grande échelle peut être horizontale (extension de la portée géographique de l'intervention à d'autres districts ou régions) et/ou verticale (expansion entre niveaux organisationnels, par exemple d'un échelon administratif à un autre, ou de l'échelon administratif local à l'échelon provincial puis national). En outre, cet indicateur rend compte de la mesure dans laquelle le projet définit les domaines et les approches se prêtant à l'innovation et à l'accumulation de savoirs durant l'exécution, en vue de guider les futures décisions en matière de transposition à plus grande échelle. Les notes portent sur une période moyenne de 24 mois. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.2.6	Environnement et changement climatique	AQ	Note récapitulative rendant compte de plusieurs dimensions liées à l'environnement et au changement climatique, notamment le degré de sensibilisation, la pertinence des investissements proposés, l'impact probable en termes de réduction de la vulnérabilité, et le renforcement des capacités des institutions et des communautés en matière de gestion des risques environnementaux et climatiques. Les notes portent sur une période moyenne de 24 mois. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
4.2.7	Pour les projets financés par des prêts, une analyse économique vérifiable a été publiée.	AQ	Proportion de projets pour lesquels on dispose d'une analyse économique publiée et vérifiable (chaque année). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.3	Gestion du portefeuille		
4.3.1	Délai entre l'approbation d'un projet et le premier décaissement (en mois)	GRIPS	Laps de temps entre la date du premier décaissement d'un prêt (à l'exclusion des prêts supplémentaires) ou d'un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) (à l'exclusion des dons supplémentaires) et la date de son approbation par le Conseil d'administration, pour les projets dont ce premier décaissement a eu lieu au cours des 36 derniers mois. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.3.2	Ratio de décaissement en pourcentage (ensemble du portefeuille)	Flexcube	Montant des décaissements effectués au titre des prêts et dons durant la période considérée, divisé par la valeur des prêts et dons disponibles pour décaissement jusqu'à la clôture des comptes à la fin de l'exercice considéré, déduction faite du montant total cumulé des décaissements effectués à ce jour. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.3.3	Ratio de décaissement en pourcentage (situations de fragilité)	Flexcube	Même définition que l'indicateur 4.3.2, mais en ce qui concerne les pays figurant sur la liste des États présentant des situations de fragilité établie par le FIDA, qui fusionne la liste harmonisée des banques multilatérales de développement et la liste dressée par l'OCDE. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.3.4	Prise en compte de la parité hommes-femmes dans l'exécution	REAP/GRIPS	Pertinence de la conception sur le plan de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au moyen de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les modalités d'exécution du projet, notamment le soutien à la gestion du projet, aux partenaires d'exécution et aux mesures opérationnelles pertinentes, par exemple par l'allocation de ressources financières et humaines et l'utilisation d'indicateurs ventilés par sexe pour le suivi, l'analyse des données et l'utilisation des résultats, en vue de rectifier la mise en œuvre du projet et de diffuser les enseignements tirés de l'expérience. Le résultat est calculé pour une période d'un an. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.3.5	Pourcentage de projets jugés plutôt satisfaisants ou mieux avec un taux de décaissement acceptable (par rapport au plan de travail et budget annuel approuvé)	REAP	Projets dont le taux de décaissement est supérieur ou égal à 70% du montant estimatif figurant dans le plan de travail et budget annuel, à une date comparable (pendant l'année considérée). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.3.6	Pourcentage de dons pour lesquels le déroulement de la mise en œuvre est jugé dans l'ensemble plutôt satisfaisant	RSD	Dons qui devraient, au minimum, fournir la plupart des produits les plus importants et atteindre partiellement les objectifs de développement, à l'achèvement de l'opération. La note globale doit être cohérente avec les notes attribuées pour chaque indicateur, compte tenu de la performance et du poids relatif des différentes composantes. Le résultat est calculé pour une période d'un an. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
4.4	Cofinancement		
4.4.1	Ratio de cofinancement	GRIPS	Montant des cofinancements en cours provenant de sources nationales et internationales, divisé par le montant approuvé des financements du FIDA en faveur des projets approuvés au cours d'une période de trois ans donnée. Ce ratio correspond au montant en USD des cofinancements obtenus, pour chaque dollar de financement apporté par le FIDA (moyenne sur 36 mois). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.

Niveau 5 du CMR: Efficacité et efficience institutionnelles du FIDA

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
5.1	Amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources		
5.1.1	Pourcentage de contributions annoncées par rapport au niveau cible de FIDA10	PeopleSoft (module Contributions)	Valeur des contributions annoncées divisée par le niveau cible pour FIDA10, à la date de rapport. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
5.2	Amélioration de la gestion des ressources humaines		
5.2.1	Indice d'engagement du personnel: pourcentage du personnel effectivement engagé dans la réalisation des objectifs du FIDA	Enquête générale auprès du personnel	Pourcentage de réponses favorables données par le personnel du FIDA à six questions de l'enquête annuelle menée auprès du personnel. Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
5.2.2	Pourcentage du personnel provenant d'États membres des Listes B et C	PeopleSoft (module Ressources humaines)	Effectif en équivalents temps plein (ETP) du personnel du FIDA et de consultants provenant d'États membres des Listes B ou C, divisé par l'effectif total en ETP du FIDA (seulement pour le personnel relevant du budget administratif du FIDA). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
5.2.3	Pourcentage de femmes à des postes P-5 et au-dessus	PeopleSoft (module Ressources humaines)	Nombre de postes P-5 et au-dessus occupés par des femmes, divisé par le nombre total de postes de niveau P-5 et plus occupés par un homme ou une femme (à l'exclusion du personnel titulaire de contrats de courte durée et seulement pour le personnel relevant du budget administratif du FIDA). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
5.2.4	Délai moyen de recrutement aux postes vacants du cadre organique (en jours)	Dossiers administratifs	Nombre moyen de jours qui s'écoulent entre la date de clôture de l'avis de vacance et la date de sélection d'un candidat (c'est-à-dire la date à laquelle le Conseil des nominations et des promotions rend sa décision) pour tous les recrutements menés à bien au cours d'une période d'un an donnée (moyenne mobile sur 12 mois). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
5.3	Amélioration de l'efficience administrative		
5.3.1	Part des allocations budgétaires affectée au: Groupe 1, Groupe 2, Groupe 3 et Groupe 4	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats	Part du budget administratif du FIDA (hors centre de coûts de l'organisation) allouée à chaque groupe de résultats.

Code	Libellé de l'indicateur	Source de données	Définition
5.3.2	Pourcentage de postes inscrits au budget pour les bureaux de pays du FIDA	PeopleSoft (module Budget)	Effectif prévu pour les bureaux de pays divisé par l'effectif total prévu dans les divisions régionales (budget administratif uniquement). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
5.3.3	Montant en USD engagé au titre des prêts et dons pour chaque USD de dépenses administratives	PeopleSoft (Grand livre)	Montant des fonds du programme engagés par le FIDA, comprenant les prêts, les dons au titre du CSD, les dons, l'ASAP et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA, divisé par le montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE) (moyenne mobile sur 36 mois). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
5.3.4	Montant en USD des engagements au titre des prêts et dons ainsi que des cofinancements de projets pour chaque USD de dépenses administratives	PeopleSoft (Grand livre)	Montant des fonds du programme engagés par le FIDA, comprenant les prêts, les dons au titre du CSD, les dons, l'ASAP, les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA, ainsi que des cofinancements nationaux et internationaux, divisé par le montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE) (moyenne mobile sur 36 mois). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.
5.3.5	Montant en USD des décaissements pour chaque USD de dépenses administratives	PeopleSoft (Grand livre)/Flexcube	Montant des fonds du programme décaissés par le FIDA, comprenant les prêts, les dons au titre du CSD, les dons, l'ASAP et les autres fonds (supplémentaires) gérés par le FIDA, divisé par le montant des dépenses effectivement prises en charge au titre du budget administratif et des autres ressources gérées par le FIDA (à l'exclusion d'IOE) (moyenne mobile sur 36 mois). Les données relatives à cet indicateur seront communiquées chaque année.